

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Koula-Moutou : ouverture d'une agence de la Finam

LA Financière africaine des microprojets est désormais présente dans 7 des 9 provinces du Gabon.

Sedrique KEKA-MAVENDJI
Koula-Moutou/Gabon

PRÉSENTE depuis près de 16 ans au Gabon, l'établissement la "Financière africaine des microprojets" (Finam) vient d'ouvrir une nouvelle agence à l'intérieur du pays. Plus précisément à Koula-Moutou, chef-lieu de la province de l'Ogooué-Lolo. C'est sa 16e représentation interconnectée au plan national. La Finam est désormais présente dans 7 des 9 provinces. Devenant ainsi l'établissement de microfinance le plus présent au Gabon. L'ouverture officielle de l'agence de Koula-Moutou a eu lieu le

20 août dernier, sous la houlette du directeur général adjoint de Finam, M. Mboulou-Mavouroulou. Lequel en a présidé la cérémonie en présence des autorités administratives et politiques locales. "L'agence désormais ouverte de la Finam va proposer des services novateurs, utiles et adaptés à tous afin de répondre efficacement aux besoins des populations de la province de l'Ogooué-Lolo", a-t-il déclaré. Non sans ajouter que l'érection de leur représentation locale aura été motivée par le nombre d'entreprises – tous secteurs d'activité confondus – désormais présentes dans cette région. "Nous voulons ainsi, à notre manière, participer au développement économique de l'Ogooué-Lolo", a-t-il ajouté. Au nom du préfet du département de la Lolo-Bouenguidi empêché, le secrétaire général de préfecture,



Le DGA de Finam, M. Mboulou Mavouroulou, lors du discours d'inauguration de l'agence.

Photo: Sedrique Mavendji Kekka

Ulrich Moussadji, a remercié la direction générale de la Finam pour leur implantation à Koula-Moutou. "La présence de Finam dans notre ville va surtout soulager les fonctionnaires qui,

chaque fin de mois, prennent de grands risques en se rendant à Franceville, dans la province sœur du Haut-Ogooué, pour toucher leurs salaires", a confié le représentant de l'autorité départementale.

Notons que la vision de la Finam est d'étendre son réseau d'agences sur l'ensemble du territoire national et de se poser en établissement de microfinances de référence en Afrique centrale.

Port-Gentil: les organisations syndicales mécontentes du Code du travail



Aimé Ipandi, lors de la déclaration.

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

La Coordination provinciale des organisations syndicales a manifesté son mécontentement, vendredi dernier, au siège de l'organisation nationale des employés du pétrole (Onep), suite à l'adoption par les deux chambres du Parlement du projet de loi portant Code du travail en République

gabonaise. S'exprimant au cours d'un point-press, Aimé Ipandi, son coordonnateur adjoint, a constaté pour le déplorer que le mémorandum déposé par les organisations syndicales auprès des deux chambres du Parlement pour dénoncer certaines dispositions de ce projet, n'a pas été pris en compte par les parlementaires. Ce qui, selon lui, met en péril les droits naturels et

imprescriptibles des travailleurs. "Depuis le 16 juillet dernier, les organisations syndicales du Gabon ont saisi la Cour constitutionnelle. Conformément aux dispositions des articles 84 et 85 de la Constitution pour parler de la loi sur le Code du travail adopté par le Parlement. Reconnaisant que la Cour constitutionnelle statuera dans un délai d'un mois, laissons les juges de cette haute juridiction prendre leurs responsabilités devant Dieu et devant l'histoire", a-t-il préconisé. Par ailleurs, la coordination provinciale s'est insurgée contre la vaccination obligatoire des travailleurs. "Quoi qu'il en soit, les travailleurs disent non au vaccin obligatoire pour accéder à leurs lieux de travail", a déclaré l'orateur. Aussi, des actions vont-elles être menées pour une mobilisation générale de l'ensemble des travailleurs de l'Ogooué-Maritime, jusqu'au 30 août prochain, sur le Code du travail. Il s'agira également de dire "non au vaccin obligatoire".

Estuaire: le secrétaire provincial dans le Komo-Mondah



Le provincial Nze Mba.

Adjai NTOUTOUME
Libreville/Gabon

LE secrétaire provincial du Parti démocratique gabonais (PDG) pour le compte de la province de l'Estuaire, Christophe Nze Mba, a échangé dernièrement avec les notables et les conseillers départementaux du Komo-Mondah. La rencontre a eu lieu au village Akok, à environ 15 km de Ntoum, sur la route de Cocobeach. Le "provincial" a saisi

cette occasion pour remercier le président de la République, Ali Bongo Ondimba, pour les travaux de réhabilitation des différents axes routiers dans le département du Komo-Mondah. Des remerciements également au chef de l'Exécutif, pour les nominations de Virginie Obone Nguema (comme sénateur) et du "camarade" Emmanuel Nze Bekale, comme juge constitutionnel.

Le secrétaire provincial du PDG a ensuite commenté le discours du chef de l'État. Celui prononcé devant les deux chambres du Parlement réunies en congrès au Palais Léon-Mba, siège de l'Assemblée nationale, le 25 juin 2021.

Pour terminer, il a invité les populations du Komo-Mondah à respecter toujours les gestes barrières. Mieux, à se faire vacciner car, "le vaccin reste le meilleur gage pour défier le Covid-19 et espérer retrouver nos habitudes d'antan", a-t-il dit.

Photo: Adjai Ntoutoume

Photo: Jean Paulin Allogho